VENTES A L'ENCAN.

Etudes de Mes Fesquet et Piédran, avoués à Uzès, département du Gard, (France.)

Il sera procédé le 6 novembre 1900 à neuf heures du matin au palais de justice à Uzès à la vente sur licitation aux enchères publiques en un seul lot et dernier enchérisseur d'un immeuble sis à la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, ainsi décrit :

Un certain lot de terrain sis à la Nouvelle Orléans, à l'angle de la rue de la Douane et de la rue Bourgogne, mesurant sur le front de cette rue quatre-vingt-un pieds, et cent-vingt-neuf pieds trois pouces deux lignes de profondeur sur la rue de la Douane, entre lignes parallèles, et ayant une profondeur de quatre-vingt-un pieds en arrière, toutes mesures américaines, et borné des deux côtés par les propriétés appartenant autrefois à Monsieur Hand de la Mare.

Ledit immeuble est composé de deux corps de bâtiment séparés par une cour, et dépend de la succession de M.M. Jacques Hippolyte Millet, décédé à Pont-St Esprit.

Mise à prix.....14,000 fr.

Tous les étrangers peuvent acheter.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à MM. Fesquet et M. Piédran, avoués à Uzès, et au greffe du tribunal civil où est déposé le cahier des charges.

1 Sept—au 6 nov

Jacob A. Reinach.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une bâtisse désirable en briques à deux étages portant le numéro municipal 929 rue Dumaine. — Mme Florentie Martin vs Auguste Martin, son mari.

No 52,716—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur.—Bureau 636 Place Commerciale. Il sera vendu à l'enchère publique JEUDI, le 22 novembre, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul juge de la Cour Civile de District Division C, daté et signé le 22 août 1900 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Dauphine et Bourgogne, ledit lot mesurant 21 pieds 3 pouces et 6 lignes de face sur la rue Dumaine par 51 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, étant la même propriété acquise par Eugène Martin, père de Auguste Martin, interdit en ceci par achat de Théophile Zeller, par acte passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, le 9 janvier 1893.

Conditions—Comptant. Une moitié des taxes de 1900 devant être payée par l'acquéreur, au dépôt de 10 0/0 exigé pour lier la vente, acte de vente incluant tous les timbres du Revenu de Guerre, pardevant George W. Dearing Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Louis P. Fesquet, avocat.

17 oct—17 28—nov 8 16 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ilet de terre de choix dans le Premier District.

No 2027 sur les rues Thalie, Erato, Prieur et Romain Jeudi, le 15 novembre 1900, à midi. Mme Elise née Brown et als vs la succession Julia A. Haggerty et als.

Nos 62,528 et 62,915— Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 636 Place Commerciale—JEUDI, le 15 novembre 1900, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à deux ordres, un de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District Division E, daté et signé le 9 octobre 1900, et l'autre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de Division E, maintenant absent en congé, daté et signé le 31 août 1900, les deux rendus dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain ilet de terre situé dans le Premier District de cette ville, compris entre les rues Thalie, Erato, Prieur et Romain.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un crédit de un et deux ans, garanti par liens de vendeur sur la propriété vendue, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Taxes de 1900 d'Etat et de ville devant être assumées par l'acquéreur. Un dépôt de vingt pour cent pour lier la vente. Acte de vente incluant tous les timbres du revenu pardevant Hon Emile Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur.

11 oct—11 18 25—nov 14 et 15

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Minerva Green, femme de Webster Johnson—No 62,654—Cour Civile de District Division C. Paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. G. H. Theard, juge de la Division E, de la Cour ci-dessus décrite, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, maintenant absent en congé, ladit ordre daté et signé le 4 octobre 1900 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune JEUDI le 8 novembre 1900 à midi la propriété ci-après décrite :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Howard, anciennement St George, Sixième, Septième et Frere, anciennement Jacobs, désigné comme lot No 4 de l'Ilet No 8 sur un devis fait par L. H. Pillé, voyer, sous date du 13 avril 1859, déposé pour référence dans le bureau de E. Bonny, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesurant 31 pieds 3 pouces de face à ladite rue Howard sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant les taxes de 1900, et les frais des timbres du revenu, payant pour l'acte de vente pardevant Chas Schmeidner, notaire, et déposant 20 0/0 au moment de l'adjudication

J. L. ONORATO,

Agent de Propriétés Foncières et Encanteur, 342 rue Bareaume.

2 oct—7 8 14 21 28—nov 4 7 8

Denis & Danziger.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

LE COTTAGE SIMPLE,

No 633 RUE SUD FRANKLIN

Entre les rues Poydras et Lafayette.

SUCCESSIONS DE JOSEPH STAGNO ET CATHERINE STAGNO, Consolidées.

Nos 50,529 et 42,447 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 30 octobre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 19 septembre 1900 de l'Hon. F. D. King, juge de la susdite cour, Division B, agissant pour l'Hon. George H. Théard juge de la susdite cour, Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le joli cottage simple en bois, couvert en ardoises, No 633 S. Franklin, entre les rues Poydras et Lafayette, contenant 5 chambres, galerie hangar, citerne, etc., aussi dans le fond du lot une bâtisse contenant 4 chambres, petite chambre sous le hangar, etc. Le lot de terre net de plus décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sud Franklin, Poydras, Lafayette et Liberté, et mesurant d'après un plan fait par L. H. Pillé, voyer, daté le 22 mars 1853 annexé à un acte passé pardevant A. Hero, Jr, notaire, le 23 mai 1853, 29 pieds 3 pouces de face à la rue Sud Franklin sur 171 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur. La propriété est à proximité du marché Poydras et autres agréments et sera d'un bon placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans, devant être représentée par des billets de l'acquéreur, stipulant de porter intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur assumant le paiement des taxes pour l'année 1900, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du Revenu intérieur des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Adolph Ray, notaire.

Rush, Walshe et Rush, avocats.

23 sept—23 30—oct 7 14 21 28 à date

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE COTTAGE DOUBLE

BIEN BATI,

Nos 1014 ET 1016 RUE MIRO,

Entre les rues St-Philippe et Ursulines.

Succession de Mme Charlotte Hespe.

No 63,072—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau, No 134 rue Carondelet—MARDI, le 27 novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, daté le 23 octobre 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée,

Un lot d'effets mobiliers ainsi qu'un billet à recevoir, tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

Dinkelspiel et Hart, avocats.

27 oct—27 28— nov 4 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE

SUPERBE

DEMI ILET DE TERRE,

Rues LESAPS, Villeré, Urquhart et Pauline.

Succession de Pauline Mayer, femme décédée de Joseph Stephany.

No 62,181 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau, No 134 rue Carondelet—MARDI, 13 novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 27 septembre 1900, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite cour, Division B, agissant pour l'Hon. John St-Paul, juge de ladite cour, Division D, présidant en congé, les deux rendus dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain demi ilet de terre dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Pologne Villeré, Urquhart et Lesseps et mesurant 342 pieds 7 pouces et 4 lignes de face sur la rue Lesseps par une profondeur de 138 pieds 10 pouces et une demi ligne de profondeur en face sur chacune des rues Villeré et Urquhart le tout plus ou moins; une bonne occasion pour le placeur ou spéculateur d'acheter une propriété certaine d'augmenter en valeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurités, l'acquéreur ou les acquéreurs assumant toutes les taxes de 1900 et payant pour les timbres requis du Revenu Intérieur des Etats-Unis au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

13 oct—13 14 21 28—nov 4 11 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE

1338 ELMIRE, entre les rues URQUHART et VILLERE.

SUCCESSION DE HENRY KING.

No 63,080—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 13 novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 1er octobre, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Villeré, (autrefois Girod), Urquhart, Désiré et Elmire, désigné par le No 2, sur un devis fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 24 avril 1897, et annexé à un acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 4 mai 1897, et mesurant d'après ledit devis 31 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds 7 pouces de profondeur les améliorations comprenant un joli cottage simple contenant 3 chambres, hangar etc., et est connu par le No 1338 rue Elmire.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, payant également la partie inexpirée de la police d'assurance, 20 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis, pardevant Antoine Dorlocourt, notaire, aux frais de l'acquéreur.

13 oct—13 14 21 28—nov 4 11 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

BEAU COTTAGE SIMPLE

EN PLACEMENT AVANTAGEUX.

2113 AVENUE JACKSON.

Entre les rues Franklin et Liberté.

Andrew McWilliams et al. vs Mme Ellen Charlaston et als

No 62,274—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 20 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 2 août 1900 et signé le 8 août 1900 par l'Hon. John St Paul, juge de ladite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite Cour, Division D, alors absent en congé et d'un ordre daté le 21 septembre 1900 de l'Hon W. B. Sommerville, juge de ladite Cour, Division D, homologuant les procédures d'une réunion de famille tenue le 17 septembre 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le cottage en bois, avec bâtisse à deux étages dans le fond, contenant à peu près 12 chambres, citerne, hangar, etc et connu comme 2113 avenue Jackson et de plus décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Liberté, Franklin et Josephine, désigné comme lot No 3 et mesurant 21 pieds de face sur l'avenue Jackson, par 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Un placement avantageux dans un voisinage bien habité, près de toutes commodités.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 an représenté par billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente incluant toutes les clauses usuelles de sécurité et le 10 pour cent honoraires d'avoués en cas de procès, acte de non aliénation, transfert d'assurance, 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E. U., pardevant E. J. Murphy, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Thomas Ory, avocat.

8 oct—9 30—oct 7 14 21 28 à date

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage

DE

Propriétés de choix, de valeur et rémunératives du Deuxième District

No 2027 rue Dumaine.

Nos 2323-2327 rue Dumaine.

Nos 2323-2325 rue Ste-Anne.

Nos 814-816 rue Tonti.

Nos 818-820 rue Tonti.

Nos 822-824 rue Tonti.

Nos 2328-2330 rue Tonti.

Nos 2401-2403 rue Dumaine coin Tonti.

No 2549 rue Dumaine et No 902 rue Dorgenois, au coin.

No 910 rue Dorgenois.

Veuve Daniel Becker et al vs F. J. A. Becker,

Dossier No 68,257 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B:

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 707 rue Commune, — MARDI, 27 novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé en cour ouverte le 24 d'octobre 1900, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, et dans l'affaire ci-dessus intitulée, à l'enchère publique, sera vendu les propriétés ci-après décrites, à savoir :

1° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No 285 borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Prieur et Johnson, lequel lot est désigné par le No 65 sur un plan de L. H. Pillé, voyer, annexé à un acte de M. V. Déjan, notaire, daté le 23 juillet 1883 et commence à une distance de 81' de l'encoignure de la rue Johnson et mesurant 19' 4" 1'" de face à la rue Dumaine, 47' 6" 2'" de largeur sur la ligne du fond, 106' 6" 7'" lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 66 et 112' 10'" sur l'autre ligne de division, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 2027 rue Dumaine. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant galerie sur le devant, quelque trois chambres, hangar, citerne etc.

2° Un certain lot de terre situé dans le même district, ilet No 294 borné par les rues Dumaine, St Philippe, Miro et Tonti, lequel lot commence à une distance de 168' de l'encoignure de la rue Miro, et mesurant 33 de face sur la rue Dumaine par 136' 6" 5'" de profondeur et est désigné par le lettre A sur un devis par Edgar Pillé, voyer, daté le 15 août 1900, annexé à un acte de M. C. Soniat, notaire daté le 5 octobre 1900, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 2323 et 2325 Dumaine, étant la moitié la plus près de la rue Tonti d'une portion de terre acquise par F. A. Stoner de F. A. Stoner Jr., par acte de M. T. Ducros, daté le 12 juin 1885. Enr. B. T., livre 123, p. 243.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citerne, etc., allées sur les côtés et banquette pavée.

3° Un certain lot de terre situé dans le même District ilet No 295 borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Miro et Tonti lequel lot mesurant 33' de face à la rue Ste Anne sur 136' de profondeur et est désigné par le No 4 sur un devis de Bazin et Roche, daté le 20 avril 1849, déposé dans le bureau de O. De Armas, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 2328 et 2330 rue Ste-Anne.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citerne de chaque côté, allées sur les côtés et banquette pavée.

4° Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet susmentionnés mesurant 30' 9" de face à la rue Tonti 30' 7" 7'" de largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de 148' 10" et 1 1/2'", et est désigné par le No 24 sur le même plan de Bazin et Roche, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 814 et 816 rue Tonti; acquis par F. A. Stoner de veuve O. Guérin, par acte de A. Barnett, daté le 20 mai 1864, Enr. B. T, livre 88, p. 104.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises, contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citernes, etc.

5° Une certaine portion de terre située dans le même district et ilet sus-mentionnés, mesurant 30' 9" de face à la rue Tonti 30' 7" 7'" de largeur sur la ligne du fond et 148' 6" 1 1/2" de profondeur, et est désigné par le No 25, sur le même devis de Bazin et Roche ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 818 et 820 rue Tonti, acquis par F. A. Stoner de Michel Brigonne par acte de Edward Barnett, daté le 2 décembre 1868 Enr. B T. livre 94 p. 356. Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté quatre chambres et cuisine, hangars, citerne etc.

6° Une certaine portion de terre située dans le même district et ilet susmentionnés, mesurant 30' 9" de face sur la rue Tonti, 30' 7" 6'" de largeur sur la ligne du fond et 148' 10" 1 1/2" de profondeur et est désigné par le No 26 sur le même devis de Bazin et Roche, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 822 et 824 rue Tonti, acquis par F. A. Stoner de A. Carter, par acte de Phil. Lacoste, daté le 16 mai 1857, Enr. B. T. livre 73, p. 149.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté deux chambres, cuisine et cabinet, hangars citernes, etc., allées sur les côtés et banquette pavée.

7° Un certain lot de terre situé dans le même District ilet No 296, borné par les rues Ste Anne, Orléans, Tonti et Miro lequel lot mesure 30 pieds de face à la rue Ste Anne sur 56' 6" 2'" de profondeur vers la droite, et 56' 8" 3'" de profondeur vers la gauche et est désigné par le No 11 sur un devis de J. Communy, daté le 15 Sept. 1834, déposé dans le bureau de P. P. Labarre, et sur un autre devis de A. Castaing, daté le 5 Déc. 1849, déposé dans le bureau de A. Ducatel, comme devis 12 du livre des devis No 4, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 2328 et 2330 rue Ste-Anne, acquis par F. A. Stoner de M. Schelly par acte de M. T. Ducros, daté le 10 Déc. 1873, Enr. B. T, livre 104 p. [illegible] Les améliorations consistent en un cottage double en bois contenant deux grandes chambres, galerie et deux cabinets, hangars, citernes, etc.

8° Un certain lot de terre situé dans le même district, ilet No 313, borné par les rues Dumaine, Tonti, St Philippe et Rocheblave, lequel lot forme l'encoignure des rues Dumaine et Tonti et mesurant 40' de face sur la rue Dumaine, par 97' 5" 4'" de profondeur et face sur la rue Tonti, d'après un devis d'Edgar Pillé daté le 31 juillet 1900, annexé à un acte de M. C. Soniat, daté le 8 octobre 1900 ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent désignées par les Nos 2401 et 2403 rue Dumaine, acquis par F. A. Stoner de veuve et héritiers de C. Mebesack, par acte de M. T. Ducros daté le 2 août 1889, Enr. B T. Livre 131 p. 12 Les améliorations consistent en un cottage double en bois, contenant de chaque côté quatre chambres et cabinet, hangars, citerne etc.

9° Un certain lot de terre, situé dans le même district et ilet, No 322 borné par les rues Dorgenois, Dumaine, Rocheblave et St Philippe, lequel lot forme l'encoignure des rues Dorgenois et Dumaine et mesurant 42' 0" 6" de face sur la rue Dorgenois par 80' 6" de profondeur et face sur la rue Dumaine et est désigné par la lettre B sur un devis de Edgar Pillé, voyer, daté le 31 juillet 1900, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 902 rue Dorgenois et par le No 2549 rue Dumaine, étant une partie de la propriété acquise par F. A. Stoner de Jules Lemarié par acte de M. T. Ducros, daté le 2 Oct. 1889, Enr. B. T., livre 132, p. 113.

Les améliorations sont le 2549 rue Dumaine; consistent en une jolie résidence en bois avec mansarde, couverte en ardoises, contenant grand salon double, grand vestibule, belle salle à manger et quelques autres chambres dans la mansarde sont deux chambres, joli balcon dans le cour est une grande écurie, hangar, dépendances citerne et bon puits. La cour est embellie de bosquets de fleurs et de passages pavés

10° Un certain lot de terre dans le même District et ilet commençant à une distance de 42' 0" 6'" de l'encoignure Dumaine, et mesurant 59' 7" 3 1/2" de face à la rue Dorgenois sur 89' 6" de profondeur; ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 910 rue Dorgenois, étant une portion de la propriété acquise par F. A. Stoner de Jules Lemarié par acte de M. T. Ducros, daté le 2 oct. 1889, Enr B. T livre 132 p. 113.

Les améliorations No 910 rue Dorgenois comprennent un joli cottage simple en bois, couvert en ardoises contenant trois chambres, hangar de cuisine, citerne, etc

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant et la balance en un ou en un ou deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisé en paiements égaux, représentés par des billets en deux montants donnant satisfaction à l'intérêt des parties, portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement garantis par privilèges de vendeur et hypothèques spécialement les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et devant transférer la police aux porteurs des billets, acte de vente devant contenir la clause de non-aliénation et vente sans estimation, avec 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès pour enforcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente, les vendeurs devant payer toutes les taxes incluant les taxes de 1900, les acquéreurs n'ayant droit aux loyers seulement de et après le passage des actes de vente et le paiement 10 pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire aux frais des acquéreurs incluant les timbres du revenu intérieur.

Chas. F. Claiborne, avocat.

27 oct—27 28—Novem 4 11 18 25 26 27

Spear & Escoffier.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

BONNE

Propriété Remunérative du Second District,

No 605 Rue Dauphine, entre Toulouse et St-Pierre.

Maison en Briques à un Etage, Louée $25 par Mois,

Succession d'Appoline Potter.

No 61,272—Cour Civile de District, Division E, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureau 813 rue Commune—MERCREDI, 21 novembre 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable George H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 16 octobre 1900, pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un seul et un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Second District de cette ville, dans l'Ilet numéro 59, borné par les rues Dauphine, Toulouse, Bourgogne et St-Pierre, et mesurant 30 pieds 8 pouces et 4 lignes de face sur la rue Dauphine, sur 74 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bonne maison en briques à un étage ayant six chambres, une bâtisse à l'arrière en briques à deux étages ayant cinq chambres, deux citernes, lieux d'aisances, etc., etc. Louée $25 par mois Comme par le numéro 603 rue DAUPHINE.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance en balances il y a, à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec privilège et lien de vendeur sur ladite propriété, et stipulant de porter intérêt à huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement l'acte de de vente et les numéros de Revenu aux frais de l'acquéreur; ledit acte devant être passé pardevant John R. Legier, notaire public, et de contenir toutes les clauses habituelles de sécurité et les acquéreurs de déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Robert Legier, avocat.

21 oct—21 28— nov 4 11 18 21

Smith & Rosenberg.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

CINQ LOTS DE CHOIX.

Dans l'affaire de la succession de Veuve JACQUES LABORE.

No 62,178 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A

JEUDI, 8 novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, en vertu d'un ordre rendu et signé le 28 septembre 1900 par l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, il sera vendu à l'enchère publique la propriété suivante, à savoir—

Cinq certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet numéro 6-3, borné par l'avenue St-Roch et les rues Espagne, Claiborne et Robertson, lesdits lots sont désignés par les numéros huit, neuf, dix quinze et seize lesdits lots huit, neuf et dix mesurant chacun 32 pieds de face à l'avenue St-Roch sur cent cinq pieds de profondeur. Lot numéro dix-quinze mesurant 32 pieds de face à la rue Claiborne. Lots No 15 et 16 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 105 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—comptant. L'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1900, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, faisant un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente, et payant tout les actes de vente incluant les timbres du R. I. pardevant Fergus Kernan, notaire.

SMITH & ROSENBERG.

M. C. SMITH, Encanteur.

Bureau 312 rue Carondelet.

30 sep—30—oct 7 14 21 28—nov 4 8

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de meubles de maison assortis, etc. Aussi un piano, etc.

Venya Peter Schneider vs Mlle Lena LeBas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,705—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 31 octobre 1900, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

A mon entrepôt rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres—

Un grand lot assorti d'articles et ustensiles de maison, meubles, divers etc., d'après l'inventaire enregistré. Aussi un piano.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Theo. Cotsoto, avocat pour la plaignante.

20 oct—20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de maison, etc. Un piano, etc.

Leon L. Shwartz vs John C. De Remy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 62,665—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 29 octobre 1900, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

A mon entrepôt rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres—

Un grand lot assorti d'articles de maison, meubles divers, etc., d'après l'inventaire enregistré. Aussi, un piano.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B McMURRAY,

Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

Joseph Simon, avocat pour le plaignant.

18 oct—18 24 29

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

propriété acquise par F. A. Stoner de Jules Lemarié par acte de M. T. Ducros, daté le 2 oct. 1889, Enr B. T livre 132 p. 113.

Les améliorations No 910 rue Dorgenois comprennent un joli cottage simple en bois, couvert en ardoises contenant trois chambres, hangar de cuisine, citerne, etc

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant et la balance en un ou en un ou deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisé en paiements égaux, représentés par des billets en deux montants donnant satisfaction à l'intérêt des parties, portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement garantis par privilèges de vendeur et hypothèques spécialement les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et devant transférer la police aux porteurs des billets, acte de vente devant contenir la clause de non-aliénation et vente sans estimation, avec 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès pour enforcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente, les vendeurs devant payer toutes les taxes incluant les taxes de 1900, les acquéreurs n'ayant droit aux loyers seulement de et après le passage des actes de vente et le paiement 10 pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire aux frais des acquéreurs incluant les timbres du revenu intérieur.

Chas. F. Claiborne, avocat.

27 oct—27 28—Novem 4 11 18 25 26 27

Spear & Escoffier.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

BONNE

Propriété Remunérative du Second District,

No 605 Rue Dauphine, entre Toulouse et St-Pierre.

Maison en Briques à un Etage, Louée $25 par Mois,

Succession d'Appoline Potter.

No 61,272—Cour Civile de District, Division E, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureau 813 rue Commune—MERCREDI, 21 novembre 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable George H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 16 octobre 1900, pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un seul et un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Second District de cette ville, dans l'Ilet numéro 59, borné par les rues Dauphine, Toulouse, Bourgogne et St-Pierre, et mesurant 30 pieds 8 pouces et 4 lignes de face sur la rue Dauphine, sur 74 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bonne maison en briques à un étage ayant six chambres, une bâtisse à l'arrière en briques à deux étages ayant cinq chambres, deux citernes, lieux d'aisances, etc., etc. Louée $25 par mois Comme par le numéro 603 rue DAUPHINE.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance en balances il y a, à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec privilège et lien de vendeur sur ladite propriété, et stipulant de porter intérêt à huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement l'acte de de vente et les numéros de Revenu aux frais de l'acquéreur; ledit acte devant être passé pardevant John R. Legier, notaire public, et de contenir toutes les clauses habituelles de sécurité et les acquéreurs de déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Robert Legier, avocat.

21 oct—21 28— nov 4 11 18 21

Smith & Rosenberg.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

CINQ LOTS DE CHOIX.

Dans l'affaire de la succession de Veuve JACQUES LABORE.

No 62,178 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A

JEUDI, 8 novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, en vertu d'un ordre rendu et signé le 28 septembre 1900